

**Présidence**

Vice-Président du conseil d'administration  
Franck LE DERF

**Direction Générale des services**

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

[secretariatca@univ-rouen.fr](mailto:secretariatca@univ-rouen.fr)

Conseil d'administration - URN

5 juillet 2024

Délibération n°CA-2023-61

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 25 votants, dont 11 membres représentés

**Feuille de route de l'entrepreneuriat**

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu la note en annexe

*Approbation de la feuille de route de l'entrepreneuriat*

Pour	29
Contre	0
Abstention	0

**Le conseil d'administration approuve la feuille de route de l'entrepreneuriat.**

Fait à Rouen, le 5 juillet 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie

  
Laurent YON

Université de Rouen Normandie

Rouen, le 28 juin 2024

Vice-président en charge de la Formation tout au long de la vie et de l'Entrepreneuriat

Olivier DESPLEBIN

Direction générale des services

DGSA Recherche Innovation Partenariat

Entrepreneuriat DD&RS

Laurence PUECHBERTY

Cabinet du Président

Marie BELLET

Directrice de cabinet

02.35.14.60.72

[presidence@univ-rouen.fr](mailto:presidence@univ-rouen.fr)

Le Président de l'Université de Rouen Normandie

À

Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration de l'université de Rouen Normandie

## Feuille de route stratégique Entrepreneuriat 2024-2027 de l'Université de Rouen Normandie

Organisée autour de quatre ambitions et concrétisée par une première série d'actions, cette feuille de route stratégique Entrepreneuriat 2024-2027 a été élaborée sur la base d'une vision historique des actions en faveur de l'entrepreneuriat à l'URN, à savoir la valorisation entrepreneuriale des activités de la recherche, et les actions menées à destination du public étudiant incluant notamment le développement de formations en entrepreneuriat (diplômes nationaux dédiés et enseignements), l'intégration du dispositif PÉPITE Normandie, le déploiement du Statut National Étudiant-Entrepreneur (SNEE).

La volonté de l'URN est de structurer et développer une politique globale en faveur du développement de l'esprit d'entreprendre et de la création d'entreprises, en cohérence avec la politique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (2019) ; la stratégie européenne en matière de compétences (New Skills Agenda for Europe, 2020) ; le volet spécifique du contrat pluriannuel d'établissement 2022-2027 et le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2024-2026.

Cette volonté est également en lien avec l'obtention du label Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) Normandie qui a notamment pour vocation d'accroître la création d'entreprises de haute technologie ainsi que les transferts technologiques (collaborations, licences et créations de *startups*). Le souhait de l'URN est d'accorder une attention à toute forme d'entrepreneuriat, notamment l'intrapreneuriat, le repreneuriat, l'entrepreneuriat féminin, l'entrepreneuriat social et solidaire, l'entrepreneuriat non innovant et l'entrepreneuriat innovant en *low tech*.

Chacune des quatre ambitions de la feuille de route entrepreneuriale de l'URN intègre les objectifs de la feuille de route stratégique Développement Durable et Responsabilité Sociétale 2022-2032 de l'établissement en visant notamment à concourir aux ambitions de sensibilisation et de formation aux enjeux de transition ainsi qu'à la construction d'un territoire d'innovations durables.

### **Ambition n° 1 : Une université structurée en faveur de l'entrepreneuriat.**

Cette ambition se décline de la manière suivante :

- Partager la feuille de route stratégique entrepreneuriat et co-construire le plan d'action opérationnel (actions, agenda, indicateurs, jalons...) avec les composantes de l'URN (en formation et recherche), les directions et services concernés, Normandie Université (à travers les dispositifs PÉPITE Normandie, Normandie Valorisation et le PUI), les membres de l'alliance universitaire européenne INGENIUM, et les membres de l'écosystème entrepreneurial régional,
- Mettre en place une structure opérationnelle adaptée à la stratégie entrepreneuriale de l'URN, incluant la création d'un pôle entrepreneuriat au sein de la DRV,
- Développer un lieu totem de l'entrepreneuriat, lieu d'informations, de formations, d'échanges à l'URN,
- Développer un plan de communication stratégique et opérationnel, à la fois interne et externe,
- Établir des indicateurs stables de suivi des activités de l'URN en matière d'entrepreneuriat.

### **Ambition n° 2 : Une université qui contribue à informer, sensibiliser et former ses étudiants et ses personnels à l'esprit d'entreprendre.**

Cette ambition se décline de la façon suivante :

- Déployer en concertation avec les partenaires de l'écosystème entrepreneurial un dispositif d'information à destination des étudiants et des personnels sur les événements et actions en matière d'entrepreneuriat proposés par l'URN, par ses partenaires sur le territoire et par ses partenaires nationaux,
- Organiser des cycles de conférences portant sur des thématiques entrepreneuriales, telles que les compétences entrepreneuriales fondamentales ou l'adaptation des organisations à la transition socio-écologique (en concertation avec l'Institut T.URN et les partenaires de l'écosystème entrepreneurial),
- Adapter et/ou développer des formations généralistes à destination des étudiants et des personnels (notamment doctorants, enseignants-chercheurs) sur le périmètre de compétences liés à l'entrepreneuriat ou à l'intrapreneuriat, dont évolution du DEE (Diplôme Étudiant Entrepreneur),
- Développer des formations entrepreneuriales spécifiques à des secteurs d'activités particuliers (exemple : dans le champ des professions libérales de santé),
- Organiser des formations de formateurs en entrepreneuriat et accompagner les équipes pédagogiques des composantes de l'URN,

- Développer de manière mutualisée les ressources pédagogiques de l'URN en matière d'entrepreneuriat (Centre de documentation, MOOC...),
- Promouvoir et accompagner la création de Junior-Entreprises au sein des composantes de l'établissement.

**Ambition n° 3 : Une université qui contribue à accompagner ses étudiants et ses personnels dans leurs projets de création ou de reprise d'entreprises.**

Cette ambition se décline de la manière suivante :

- Intensifier l'accompagnement des projets entrepreneuriaux des étudiants en concertation avec PÉPITE Normandie par :
  - Une première analyse d'orientation et de faisabilité des futurs projets
  - Un tutorat scientifique par des enseignants spécialisés de la technologie ou de l'innovation dans le cadre des projets innovants
  - Un accompagnement sous forme de temps dédiés assurés en interne par des personnels BIATSS ou enseignants ou en externe par des professionnels sur une ou plusieurs phases du projet, incluant notamment la partie propriété intellectuelle
  - Un accès particulier à des ressources
  - Une mise en relation avec des professionnels issus de réseaux partenaires de l'Université :
    - Acteurs du PUI Normandie (Normandie Valorisation, Normandie Incubation),
    - Acteurs institutionnels (CCI Rouen métropole, BPI France),
    - Acteurs de l'accompagnement en Normandie (exemples : Agence de Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires, Village by CA, incubateur Katapult, Réseau Entreprendre...).
  - Un suivi post-crédation d'entreprises.
- Favoriser le développement du SNEE pour un accompagnement renforcé,
- Créer un réseau d'étudiants entrepreneurs à l'URN pour favoriser les échanges et le coaching avec les étudiants,
- Promouvoir et favoriser un dispositif de réflexion éthique en entrepreneuriat,
- Développer et structurer un accompagnement particulier pour les porteurs de projet issus des unités de recherche de l'université (coaching de temps dédiés, financement, hébergement etc.).

**Ambition n° 4 : Une université qui s'implique en tant que partie prenante des écosystèmes entrepreneuriaux pour un territoire d'innovations, de développement socio-économique et de création d'activités.**

Cette ambition se décline de la manière suivante :

- Déployer la stratégie entrepreneuriale dans les territoires à l'échelle métropolitaine, régionale, nationale et internationale pour s'engager dans des projets innovants dans ce domaine et favoriser les réflexions dans le domaine de la TEDS.
- Développer les coopérations en termes d'actions en faveur de l'entrepreneuriat : concours de *pitchs*, *bootcamp*, ateliers de pratique, rencontres d'entrepreneurs.
- Contribuer au développement de l'axe entrepreneuriat sur ses différents aspects au sein de l'alliance européenne INGENIUM, conformément à la feuille de route Stratégie Internationale 2021-2025 de l'établissement.